

L'engagement politique

« L'indifférence politique est incompatible avec la foi chrétienne. »
K. Barth.

Chacun sait que l'Allemagne a été le point de départ de la vague de tyrannie terrible qui s'est abattue sur l'Europe. Mais on ignore ou on oublie, par contre, que c'est en Allemagne aussi que s'est donné le premier signe de la révolte qui devait gagner d'abord la Norvège, puis la Hollande, la France et finalement toute l'Europe pour anéantir le régime totalitaire et oppresseur qui menaçait le monde entier. Et à l'origine de ce mouvement de libération, il y a quelques chrétiens évangéliques, noyau de l'Eglise confessante d'Allemagne qui, en 1934 déjà, s'est ouvertement élevé contre le régime nazi en proclamant sa foi en Christ, l'unique Seigneur, dans la fameuse « déclaration de Barmen ». Alors qu'en Suisse et ailleurs beaucoup de ceux qui s'intitulent maintenant les champions de la liberté étaient encore en pleine admiration devant le nouvel « ordre » naissant, l'auteur de cette déclaration, le professeur Karl Barth, enseignant à l'Université de Bonn, a déclenché un puissant courant de libération humaine.

Pourtant, en agissant ainsi, les chrétiens de cette Eglise n'avaient pas de préoccupation politique au sens étroit du terme. Leur unique but était de confesser leur foi, une foi exigeante et pénétrante, s'engageant dans toute la réalité immédiate de la vie concrète.

Retourné en Allemagne en 1946, K. Barth y a fait une série de conférences où il a développé d'une manière très vivante les relations entre la foi et la politique, et les fondements de l'action chrétienne dans la vie publique. Ce sont ces conférences qui viennent d'être excellemment traduites par le pasteur Ryser sous le titre « Communauté chrétienne et communauté civile ».

Les chrétiens dans la cité

Rompant avec les doctrines traditionnelles qui parlent de l'Eglise et de l'Etat de façon abstraite, l'auteur montre que la communauté des chrétiens se trouve dans la communauté des citoyens et que les relations qui s'établissent entre ces deux réalités sont essentiellement des rapports humains, des relations d'hommes à hommes, plongés dans la vie concrète, dans des circonstances déterminées et variables. Elles ne sauraient jamais se ramener à des principes généraux, à des théories savantes issues de dogmes éternels ou d'un droit prétendu naturel et immuable. L'événement fondamental qui fonde aussi bien la communauté des croyants que celle des citoyens, c'est la souveraineté de Jésus-Christ, par qui et pour qui subsistent toutes choses. Ce dénominateur commun — qu'il soit reconnu ou qu'il soit ignoré — crée entre tous les hommes un lien d'origine

et de parenté qui les rend solidaires et unis dans leur destinée terrestre. Ainsi l'Eglise et la nation ne sont pas deux réalités que l'on peut séparer l'une de l'autre, mais deux cercles concentriques dont le centre est Christ, incapables de subsister l'un sans l'autre.

Le service de la communauté civile

Le chrétien, mieux que quiconque, sait combien est nécessaire l'existence de la communauté civile. Il sait à quel point l'homme est dangereux pour l'homme et pourquoi tous les êtres ont besoin qu'une protection leur soit assurée, par des lois sauvegardant leur existence, et par une puissance de contrainte assurant à ces lois leur exécution. Cet ordre extérieur ainsi maintenu, bien qu'il soit tout relatif et provisoire, a pourtant une signification précise pour le chrétien et pour le monde : il témoigne de l'éternelle bonté de Dieu qui veut maintenir l'humanité à l'abri du chaos où elle se précipite par son penchant naturel. L'action politique, qu'elle soit entreprise par un chrétien ou par un non chrétien, est donc un service nécessaire à l'entretien de la société ; à sa façon, elle accomplit la volonté du Dieu Créateur et Sauveur et ne saurait être négligée par aucun chrétien.

Le service de la communauté chrétienne

Si la communauté des croyants ne peut vivre en dehors de la communauté civile, ni exister sans sa protection, inversement la société ne peut subsister sans la présence dans son sein de ces éternels « redresseurs » que sont les chrétiens conscients de leur vocation. Citoyens d'un Royaume qui n'est pas de ce monde, dont ils attendent et proclament la venue, les chrétiens sont — à cause de cela — particulièrement intéressés à la bonne marche de la société humaine à laquelle ils appartiennent. Car c'est cette communauté d'hommes — les croyants et les incroyants — qui est destinée à recevoir cette bonne nouvelle du Royaume qui vient, à former ce Royaume. Et on ne peut se désintéresser d'un monde qui est l'objet d'une telle attention de la part de Dieu, et laisser s'y installer les puissances du mal qui détruisent l'homme. La communauté chrétienne se sait responsable devant Dieu de la communauté civile. Et parce que, conformément à l'enseignement des prophètes et des apôtres, elle prie pour la cité, elle est conduite par cela même à agir pour elle ; car la prière sans l'action est une hypocrisie. C'est pourquoi, dit K. Barth, l'« indifférence politique est incompatible avec la foi chrétienne ».

En outre, petit cercle inscrit dans le grand cercle de la nation, la communauté chrétienne

est seule à connaître le centre de ces deux réalités, et à discerner la volonté de Jésus-Christ pour l'un aussi bien que pour l'autre. Elle est donc la garantie de la société civile, et dans la mesure où elle ne remplit pas sa mission de sentinelle à son égard, elle porte sur elle-même la responsabilité de toutes les déviations politiques auxquelles aboutissent les hommes lorsqu'ils ne sont pas avertis et gardés par la Parole de Dieu. Car l'Etat, le grand cercle qui, par définition, ignore cette Parole, et n'est nullement censé la connaître et agir en son nom, ne peut recevoir de l'Eglise un meilleur service que le témoignage de cette volonté, sauvegarde éternelle de la société des hommes.

Le silence et l'inaction politique des chrétiens sont par ailleurs aussi préjudiciables au monde que l'union de l'Eglise et de l'Etat, lorsque l'une ou l'autre de ces deux communautés prétend se confondre avec l'autre, et associe arbitrairement deux missions fondamentalement différentes.

La pensée politique

Puisqu'il n'y a aucune possibilité pour l'Etat de se confondre avec l'Eglise, et vice versa (car au moment où le petit cercle se confond avec le grand, il disparaît), il n'existe donc aucun Etat chrétien. Les diverses formes et systèmes politiques sont toujours des inventions humaines, que les chrétiens doivent sans cesse s'efforcer d'inspirer, mais qui ne représentent jamais intégralement la volonté de Dieu. Il ne saurait donc y avoir une conception chrétienne de l'Etat, pas plus qu'un système politique chrétien. Aucune forme de l'Etat ne saurait se confondre avec le Royaume de Dieu, ni dans le présent, ni dans l'avenir.

Le parti politique

D'où l'attitude caractéristique du chrétien : il demeure toujours libre à l'égard de tout système et de tout parti, tout en agissant dans les cadres humains de la politique. Serviteur d'un seul Maître, il ne peut jamais être l'esclave d'un parti, d'une idéologie ou d'un ordre politique déterminé. « Dans chaque parti, les chrétiens sauront prendre parti contre le parti, et pour la cité dans son ensemble. » C'est le meilleur service qu'ils peuvent rendre à leur parti, pour éviter que celui-ci dévie de sa voie, devienne une fin en soi, cherche à se servir de l'Etat pour son propre profit et cesse ainsi de servir l'ensemble de la nation.

D'autre part il ne saurait pas davantage y avoir de parti chrétien qu'il ne peut exister d'Etat chrétien. Car la communauté chrétienne, si elle apporte à la politique l'aliment essentiel dont elle a besoin, ne peut ni ne doit poursuivre pour elle-même des fins politiques. Elle doit rendre témoignage à toute la cité, à tous les partis, mais non prendre la place de l'un d'eux, confondre sa fin absolue et ses moyens particuliers avec la fin relative et les moyens qui sont propres à toute entreprise politique. L'histoire de tous les partis dits chrétiens montre qu'une telle aventure conduit toujours à une impasse d'où le nom de chrétien sort sali et bafoué par tous les compromis qu'implique l'existence même d'un parti et l'exemple moderne du M.R.P. français et C.D.U. allemand, pour ne citer que ceux-là, ne fait qu'illustrer cette vérité.

Engagé dans la politique, membre d'un parti, le chrétien devra toujours demeurer vigilant et recommencera sans cesse à discerner, juger, choisir, vouloir et s'engager.

Mais quels seront les critères de ce choix, de ce jugement et de cette action ?

C'est ce que nous verrons dans un second article.

André BIELER.